



SEJOUR GROUPE

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à l'attention de Sylvie Pourin Académie des Hauts de Nîmes 620 Ch des Hauts de Nîmes 30900 NÎMES
accompagné d'un chèque de réservation de 30% du montant du séjour à l'ordre de la SARL Les Hauts de Nîmes Tennis.

NOM : _____ **PRENOM :** _____ Responsable du groupe de :

Adresse de facturation :

N° tel : _____ **e-mail :** _____

Date du séjour : du _____ au _____ inclus

Nombre de participants Jeunes : filles _____ garçons _____

Adultes : femmes _____ hommes _____

(la liste complète de tous les stagiaires devra nous être communiquée 15 jours avant le début du séjour)

Arrivée : directe sur le centre
en gare de Nîmes, horaires à préciser.

Départ : directe sur le centre
en gare de Nîmes, horaires à préciser

1^{er} repas pris au centre:

dernier repas pris au centre



SEJOUR GROUPE

Prestations de base : Pension complète assurée par le restaurant des Hauts de Nîmes dans l'espace « restauration collective ».
Hébergement au sein de l'internat dans des chambres de 2-3 voir 4 lits, zones distinctes filles-garçons.
(les draps et linge de toilette ne sont pas fournis. Possibilité de package « lit » pour un montant de 10€ par personne).
Mise à disposition de terrains de tennis .Possibilité de jouer librement en dehors des heures d'entraînement sur réservation préalable à l'accueil.

Prestations particulières :

Tarif : € /enfant tout compris € /adulte tout compris

Conditions particulières :

- ⇒ de réservation : le séjour ne sera validé qu'à réception du formulaire d'inscription avec un chèque d'arrhes de 30% du montant du séjour.
le solde devra nous être parvenu 15 jours avant le début du séjour.
- ⇒ d'annulation : en cas d'annulation au minimum 15 jours avant la date d'arrivée, les arrhes sont conservées.
Moins de 15 jours avant le début du séjour, la totalité du montant perçu est conservée.

La direction dégage toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégradation d'objets de valeur. A éviter dans les effets personnels.
Ne sont pas comprises les boissons et autres consommations prises au bar à titre personnel.

Date et signature du responsable du séjour (précédées de la mention « lu et approuvé ») :